



Montreuil, le 2 novembre 2017

**Une annonce présidentielle :
Création d'une agence
nationale du TIG !
De la poudre de perlimpinpin !**

Si le Président de la République est allé faire de beaux discours devant la Cour Européenne des droits de l'Homme (CEDH), les personnels de l'administration pénitentiaire, eux, ne sont pas dupes ! **En effet alors que cela fait de très nombreuses années que la France est régulièrement condamnée par la CEDH pour des conditions indignes de détention et traitement inhumains et dégradants, un vague discours dénonçant la surpopulation carcérale devant les 47 sages de Strasbourg n'y change rien !**

Quelle hypocrisie quand le même jour était voté le budget de la Justice pour 2018 qui laisse exsangues les moyens des Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), qui réduit encore une fois les budgets consacrés à l'insertion et aux alternatives à l'incarcération et qui comme d'habitude renforce la course folle au tout carcéral par la création de 15000 place de prison supplémentaires !

Quelle hypocrisie quand il n'y a pas non plus de véritable volonté politique permettant d'adopter une politique pénale humaniste ambitieuse faisant de la prison l'exception et la peine de probation la référence ! Pour preuve encore, la loi de programmation pour la justice qui est en cours d'examen au Parlement prévoit des dispositions réduisant drastiquement les aménagement de peine en baissant notamment les seuils des peines susceptibles d'aménagement de peine *ab initio* !

Et qu'annonce le président pour mettre fin à la surpopulation carcérale ? **Une idée brillante** : "la création d'une agence chargée de développer et d'encadrer les travaux d'intérêt général" (TIG) et ce, sans aucune autre forme de précision sur le contenu, les missions ou le statut juridique de celle-ci ! **Il serait sans doute judicieux que Macron commence d'abord par aller voir comment travaillent quotidiennement les personnels dans les SPIP !** Car prendre en charge et suivre les personnes condamnées à un TIG, rechercher des partenariats pour développer cette peine... c'est ce que font déjà quotidiennement les fonctionnaires du ministère de la Justice !

Cette annonce est donc non seulement de la poudre aux yeux mais est particulièrement inquiétante. Pourquoi ? Parce que vouloir "créer une Agence du TIG" fleure bon la privatisation ! Pourquoi créer une agence alors que les personnels et la mission existent déjà : ce sont les personnels des SPIP qui sont en charge de suivre les personnes condamnées à un TIG. Les mots ont un sens et le terme "agence" renvoie à un vocable du secteur privé avec des logiques de performance et d'efficacité budgétaire auxquelles les missions de services publics ne devraient pas être soumises !

Quelle aberration de vouloir imposer aux collectivités locales un renforcement des TIG alors même qu'elles font face à une coupe drastique de leurs moyens budgétaires et humains par la suppression de la taxe d'habitation et la suppression des 120.000 contrats aidés !

Plutôt que d'amputer le service public d'une partie de ses missions et de les brader au secteur privé dont le fonctionnement coïncide rarement avec les particularités de notre public (souplesse, adaptation, temps, échange), le président devrait plutôt s'attacher à :

- **répondre aux demandes de reconnaissance statutaire et indemnitaire des personnels** qui restent profondément attachés à la diversité des missions qui sont les leurs, qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour s'en acquitter du mieux qu'ils le peuvent,
- **renforcer les effectifs et les ressources budgétaires des SPIP** afin de permettre à ces missions de s'exécuter dans de meilleures conditions de travail et améliorer par conséquent la prise en charge du public.

Une fois de plus quelle hypocrisie de la part d'un président toujours bien à côté des réalités quotidiennes des personnels et des agents de la Fonction publique !